



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 160 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de Granby et sa région.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'inversion du flux du pétrole dans l'oléoduc apportera les dommages suivants :

- un bris éventuel (accident) polluera notre environnement : terrains, eau (puits et cours d'eau);
- du pétrole sale circulera dans unoléoduc traversant notre territoire agricole et urbain;
- aucun emploi ne sera créé dans nos régions (et en fera perdre à Montréal);
- la construction de trois stations de pompage augmentera les nuisances créées par l'inversion du flux;
- ce pompage augmentera la pression différentielle dans des vieux tuyaux de 1950 et 1960, ce qui multipliera les risques d'accidents;

ATTENDU QUE l'oléoduc actuel ne peut être modifié sans risque environnemental.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, appuyons la coalition contre l'inversion du flux dans le pipeline et demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'instituer une enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et des auditions publiques sur l'inversion du flux dans les pipelines de Montréal-Portland.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Monique Richard
Monique Richard, Marguerite-D'Youville

17 Mai 2011
Date